

*SUR LE QUASSIA AFRICANA H. Bn.,*

PAR M. HENRI LECOMTE.

C'est en 1867 que pour la première fois H. Baillon signala à la Société linnéenne de Paris<sup>(1)</sup> la présence au Gabon d'une Simaroubacée qu'il crut devoir tout d'abord rapporter au genre *Simaba*, sous le nom de *S. africana* H. Bn. Peu de temps après, une discussion plus complète des caractères qui distinguent les *Simaba* d'une part et les *Quassia* d'autre part déterminait Baillon à nommer définitivement la plante du Père Duparquet *Quassia africana* H. Bn.<sup>(2)</sup>

Une étude complémentaire de cette plante a été donnée par L. Claudel dans les *Annales* de l'Institut colonial de Marseille<sup>(3)</sup>, du moins en ce qui concerne le fruit et la graine. Au moment où paraissait cette étude, la plante n'était connue qu'au Gabon et dans une aire très restreinte.

Ayant eu nous-même l'occasion de récolter le *Quassia africana* H. Bn., successivement au voisinage du fleuve Kouilou et dans la région du Fernand-Vaz, nous avons eu sous les yeux ces matériaux, au cours d'une étude récente des Simaroubacées, et nous croyons devoir ajouter un certain nombre de faits à ceux qui sont déjà connus.

Du genre *Quassia* nous séparerons d'abord, sans aucune hésitation, les plantes du Gabon rapportées provisoirement par Pierre au genre *Quassia* sous les noms de *Q. Klaineana* Pierre et *Q. Gabonensis* Pierre, car ces dernières plantes, outre qu'elles possèdent des feuilles très différentes de celles des *Quassia*, ont des fleurs construites habituellement sur le type 4 au lieu de 5; les 8 étamines ne présentent pas les différences constatées chez les *Quassia*; mais surtout les quatre carpelles glabres possèdent des styles juxtaposés et non soudés en une colonne unique comme chez les *Quassia*. La création d'un nouveau genre, envisagée et même réalisée par Pierre, répond donc à des différences réelles, et nous laisserons de côté, dans le genre *Odyendea* (Pierre) Engl., ces plantes qui ne peuvent rentrer dans le genre *Quassia*.

En ce qui concerne l'appareil végétatif, il convient tout d'abord de signaler, chez les divers représentants du *Quassia africana* H. Bn., l'existence d'une sorte de bouton saillant sur la face supérieure de l'acumen des folioles, non loin de l'extrémité. L'examen de ce petit renflement nous a fait voir qu'il s'agit de stomates aquifères localisés dans cette région. Des formations absolument identiques peuvent se voir, à la même place, chez

(1) BAILLON, *Adansonia*, 7, p. 381.

(2) BAILLON, *Adansonia*, 8, p. 88.

(3) L. CLAUDEL, SUR le *Q. africana* et sur etc. *Ann. de Fl. C. du Marseille*, 1895.

le *Quassia amara* L. <sup>(1)</sup>. Les bractées oblongues et enroulées en dehors, à l'aisselle desquelles naissent les pédoncules secondaires de l'inflorescence, portent des organes identiques.

Les folioles ne se présentent pas toujours ni en même nombre ni exactement avec la même forme. Le *Q. africana* H. Bn. décrit par Baillon (et toutes les formes qu'on peut retrouver au Gabon) présente des folioles fortement atténuées à la base et au sommet, tandis qu'elles sont arrondies chez le *Q. africana* H. Bn. récolté par nous au voisinage du Kouilon (Congo).

La plante est pourvue d'une racine pivotante très développée, s'enfonçant profondément dans le sol meuble où on rencontre le plus souvent le *Q. africana* H. Bn. Ces racines sont très recherchées des indigènes; dans le pays Loango, où elles sont appréciées pour leurs usages médicaux, la plante est connue sous le nom de Simabikali <sup>(2)</sup>.

Les différences qu'offrent le calice et la corolle chez les divers échantillons examinés ne tiennent qu'à une pilosité plus ou moins prononcée de la face interne des pétales. Le pédicelle est toujours articulé près de sa base.

Au sujet de l'androécie, il est absolument nécessaire de compléter la description donnée par Baillon. En effet, les étamines sont situées sur deux cycles alternes et elles ne sont pas de longueur égale pour ces deux cycles. Les 5 étamines superposées aux pétales sont les plus courtes et la différence de longueur atteint souvent 1 millim. 5 et même un peu plus. Mais les étamines ne diffèrent pas seulement par leur longueur; elles diffèrent surtout par l'écaille velue de leur partie inférieure. Chez les étamines les plus longues, l'écaille est assez large, débordé nettement le filet à droite et à gauche et, de plus, ses deux extrémités se rejoignent en bas et en dehors; la partie inférieure du filet se montre assez large. Chez les étamines les plus courtes, l'écaille est étroite et insérée plus haut; elle débordé à peine de part et d'autre du filet qui est, près de son insertion, beaucoup plus grêle que chez les premières étamines. Il convient donc de compléter, en ce qui concerne les étamines, la diagnose donnée par Baillon, en y ajoutant les deux faits signalés ci-dessus, c'est-à-dire l'inégale longueur des deux cycles d'étamines et, d'autre part, l'inégal développement des écailles fixées à la face interne et inférieure des filets staminaux.

Le fruit, récolté par le Père Klaine, de Libreville (n<sup>os</sup> 11 et 45), se compose typiquement de cinq drupes libres insérées sur le sommet du disque. Souvent, par suite d'avortement, il n'y a que 4, 3 et même 1 drupe. Le calice est persistant à la base du disque portant le fruit.

<sup>(1)</sup> En ce qui concerne les sclérites de la feuille, très abondants chez le *Q. africana* H. Bn., ils n'ont pas été rencontrés chez *Q. amara* L. par Claudel (*loc. cit.*, p. 32); en réalité, ils y sont très abondants, et, si on ne les a pas observés, c'est que la feuille étudiée n'appartenait pas au *Q. amara* L. probablement.

<sup>(2)</sup> C'est-à-dire, *plus amer que tout*. Les Batékés l'appellent *Okinkali*.

Chaque drupe, mesurant de 1 centim. 9 à 2 centim. 5 de longueur, est portée par une sorte de pédoncule de 5-6 millimètres de longueur se continuant directement en haut par la drupe de forme générale ovoïde, avec une arête longitudinale très nette commençant à la base pour se terminer au sommet. Cette arête correspond à la partie de la drupe tournée vers l'axe de la fleur. La paroi externe est brunâtre, brillante et laisse voir à la loupe des poils courts épars; elle se compose de deux parties : une région extérieure parenchymateuse, confinante à l'épiderme, et une région interne formant un noyau peu épais, parcheminé plutôt que lignifié ou osseux. La portion correspondant à l'arête longitudinale présente un épaississement local du noyau. L'ovule, qui était suspendu près du sommet par un court funicule, donne une graine suspendue de la même façon, le point d'attache se trouvant à la face interne de l'arête longitudinale. Cette graine possède un tégument assez épais avec une amande constituée uniquement par l'embryon sans albumen. Les deux cotylédons sont plan-convexes, leur plan de suture se trouve dans le plan de symétrie du carpelle et ils sont amincis vers la partie supérieure, de chaque côté d'une radicule supérieure, de forme générale conique.

Dans une note du Père Klaine, accompagnant la plante envoyée sous le n° 11, avec le nom indigène Odjendjé, on trouve l'observation suivante : « Les graines, après préparation, donnent une matière grasse. » J'ai, en effet, constaté la présence de cette matière grasse en proportion paraissant notable dans les cotylédons. Elle existe aussi dans la graine de *Quassia amara* L. et nous l'avons retrouvée dans les graines d'une autre Simaroubacée, l'*Eurycoma longifolia* Jacq.

Baillon n'avait reçu son *Q. africana* que des environs de Libreville et Claudel ne possédait non plus que des matériaux de cette provenance. En réalité, l'aire de dispersion est assez grande, puisque Zenker a récolté la même plante dans le Cameroun, Thollon sur l'Alima et à Brazzaville, non-même au voisinage de Kouilou par 4 degrés de latitude Sud et plus tard dans une plaine sableuse du Fernand-Vaz.

Le *Q. africana* décrit par Baillon possède des folioles assez atténuées aux deux extrémités avec des inflorescences courtes et serrées. La plante que nous avons récoltée au voisinage du Kouilou (C. 20 et C. 104) présente des folioles arrondies à la base et au sommet, avec un acumen assez large; de plus, elle possède des inflorescences beaucoup plus longues et plus lâches que les premières. Mais, comme l'organisation florale est identique, nous rangerons toutes ces plantes dans l'espèce *Q. africana* H. Bn., en créant la variété *longeracemosa* H. Lec. pour la plante du Kouilou.

Au pays Loango, comme au Fernand-Vaz et comme aux environs de Libreville, la plante est partout recherchée par les indigènes pour les propriétés médicinales qu'on attribue à ses longues et épaisses racines pivotantes. Elle n'existe pas ou ne se trouve plus à Loango même, mais à quel-

ques jours de marche de cette station, sur le sentier de Brazzaville, et on a vu plus haut que nous l'avons récoltée sur les bords de la Loukhamba, affluent de gauche du Kouilou. Récemment elle a été découverte par M. Le Testu dans la région de Mayomba avec les caractères de la variété trouvée au Kouilou. Il résulte donc de ce que nous venons de dire que le *Q. Africana* H. Bn. est répandu non seulement sur la plus grande partie du Congo français, puisque Thollon l'a trouvé dans le bassin de l'Alima, mais jusqu'au Cameroun, où il a été recueilli par Zenker :

Cameroun : Forêt de Bipinde, Zenker, n<sup>os</sup> 881, 1652 et 2642.

Libreville : Duparquet, n<sup>o</sup> 68; Klaine, n<sup>os</sup> 45, 68, 341, 484; Jolly, sans numéro (sous le nom de *N'jà*); Trilles, n<sup>o</sup> 107 « fleurs jaunes, étamines blanches ».

Ogoué : Thollon, n<sup>o</sup> 190.

Fernand-Vaz : Dybowski, n<sup>o</sup> 173; Lecomte, n<sup>o</sup> F. 64.

Brazzaville : Thollon, n<sup>os</sup> 4027, 4030.

Alima : Thollon, n<sup>o</sup> 950.

Var. *longeracemosa* H. Lec. à feuilles possédant un limbe ovale, non lancéolé, inflorescence allongée, atteignant la longueur des feuilles.

Mayomba à Moabitsako : Le Testu, n<sup>o</sup> 1258.

Région du Kouilou : Lecomte, n<sup>os</sup> C. 20 et C. 104.

---

SEDUM NOUVEAUX DE L'HERBIER DU MUSÉUM,

PAR M. RAYMOND HAMET.

// *Sedum Bergeri* <sup>(1)</sup> Raymond Hamet nov. sp. (specim. auth. in Herb. Mus. Paris). ✕

Planta perennis steriles caules edens. Radices fibratae. Caules floriferi erecti, crassiusculi, simplices, glabri. Caulium sterilium folia verticillata, sessilia, infra insertionem in calcar producta, glabra; calcar integrum, obtusum; lamina lineari-spathulata vel lineari-oblonga, integra, vix apiculata, subacuta. Caulium floriferorum folia alterna, sessilia, infra insertionem in calcar producta, glabra; calcar integrum, obtusum; lamina lineari-oblonga vel linearis, integra, vix apiculata, subacuta. Inflorescentia corymbiformis, densa. Pedicelli quam calyx breviores. Bractae sessiles, oblongo-lineares vel ovato-oblongae, vix apiculatae, subacutae. Flores numerosi.

(1) Cette espèce est dédiée à M. le Professeur Dr Alwin Berger, Directeur du Jardin Hambury à la Mortola, qui a bien voulu mettre à ma disposition un nombre considérable de Crassulacées vivantes. Je le prie ici d'agréer mes meilleurs remerciements.